

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU 13 AVRIL 2017

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, le Jeudi 13 avril 2017 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Yves de CHALENDAR, Maire.

Convocation du 6 avril 2017

Inscrits : 15 –

Présents : 8

Votants : 11

Présents : Yves de CHALENDAR – Brice DURAND -- Yvan AUJOGUE -Jean-Christophe BOLAC -- Joël BOST – Bruno GOUTTENOIRE - Bénédicte PRISSET - Audrey TUM –

Excusés avec procuration: 3

Dominique LE GOFF pouvoir donné à Bruno GOUTTENOIRE

Eliane PEROTTI pouvoir donné à Yves de CHALENDAR

Xavier BOUET pouvoir donné à Yvan AUJOGUE

Excusés : 4 : Dominique CHAPPELAND, Agnès DESSAINTJEAN, Daniel MARTINEZ, Nathalie VIDAL

Secrétaire de séance : Audrey TUM

### **1/ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Brice DURAND, Adjoint en charge des finances, pour présenter le budget 2017.

Monsieur Brice DURAND présente les différentes parties du budget.

#### **1/ Fonctionnement**

##### **a) Dépenses :**

Le montant total des dépenses réelles s'élève à 429.997,39 €

Auquel il convient d'ajouter les dépenses d'ordre pour un montant de 32.368,08 €

Soit un montant total de dépenses de fonctionnement de **462.365,47 €**

##### **b) Recettes**

Le montant total des recettes s'élève à 315.423,00 €

Auquel il convient d'ajouter un report d'excédent de fonctionnement de 146.942,47 €

Soit un montant total de recettes de fonctionnement de **462.365,47 €**

**2/ Investissement**

**a) Dépenses :**

Le montant total des dépenses réelles s'élève à **414.040,65 €**

**b) Recettes**

Le montant total des recettes s'élève à 22.268,00 €

Auquel il convient d'ajouter un report d'excédent d'investissement de 359.404,57

Auquel il convient d'ajouter des opérations d'ordre pour un montant de 32.368,08 €

Soit un montant total de recettes de fonctionnement de **414.040,65 €**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
APPROUVE le budget 2017.**

***DETAIL DES VOTES : POUR : UNANIMITE***

Fin de la Séance : 22h 00